

Gestion raisonnée du parasitisme des bovins en zones humides

Cibler plus, pour traiter mieux... et moins !



Cadre

Les prairies humides hébergent des écosystèmes riches mais aussi des parasites menaçant la santé et le bien-être des bovins, et cités par les éleveurs comme difficulté de l'élevage dans ces zones. Dans un objectif de maintien de la biodiversité, il est nécessaire d'y diminuer /raisonner les intrants chimiques dont les antiparasitaires.

Objectifs



- Maintenir une activité d'élevage en prairies humides
- Assurer la bonne santé des animaux
- Tenir compte des enjeux écologiques locaux

Descriptif de l'action

- En coopération avec les différents partenaires, Vét'el identifie les éleveurs volontaires faisant pâturer leurs animaux sur des prairies humides et contacte leurs vétérinaires.
- Vét'el forme les vétérinaires, les éleveurs, les conseillers/techniciens impliqués dans le PMAZH.
- Le vétérinaire, formé à intégrer les enjeux écologiques, propose à l'éleveur un plan de gestion en s'appuyant sur les résultats d'un pack d'analyses de laboratoire en parasitologie.
- L'éleveur et le vétérinaire décident ensemble du plan de gestion définitif à mettre en œuvre.
- Vét'el réalise un suivi et une synthèse site par site et à l'échelle du bassin (analyses labo, actions...).

Méthodologie, 3 étapes clés

- Réalisation des analyses de laboratoire (analyses de sang, de bouses et de lait pour établir un diagnostic précis de la pression parasitaire).
- Audit annuel du vétérinaire pour analyser les résultats et définir un plan de gestion (promotion des mesures agronomiques / zootechniques, des traitements ciblés et sélectifs, développement de l'immunité) en collaboration avec l'éleveur.
- Surveillance régulière des animaux au pâturage par l'éleveur.

Moyens financiers

- Gestion du parasitisme d'un élevage : 950 €/élevage/an
1 formation : 2000 €.
- Coordination et participation aux réunions : 3000 à 4500 €/site/an (en fonction du nombre de jours d'échange entre techniciens).
- Rédaction d'une synthèse par site et à l'échelle du Bassin : 6000 €/an



Rémi Martin,
Vétérinaire à Rue



La participation à cette étude nous a permis de recadrer individuellement les plans de vermifugation de chaque élevage qui étaient souvent basés sur de vieilles habitudes. Nous avons dans l'ensemble diminué les traitements et choisi des traitements moins impactant pour l'environnement. Les traitements sont adaptés à chaque élevage et confortés par les résultats d'analyses qui nous ont permis en particulier de découvrir la contamination importante de nos cheptels par les paramphistomes.





Intérêts/Succès

- 120 éleveurs volontaires ont bénéficié de ce suivi.
- Les retours des éleveurs sont positifs.
- L'observance des conseils du vétérinaire sur les traitements ou l'absence de traitement est excellente.
- Le suivi permet d'objectiver le risque parasitaire sur chaque zone et dans chaque élevage.
- Les formations sont très appréciées par les vétérinaires, par les techniciens et par les éleveurs.
- Ce suivi a renforcé les liens du binôme éleveur/vétérinaire.
- Ce suivi particulièrement attractif pour les éleveurs a servi de « porte d'entrée » dans le PMAZH.



Limites/Difficultés

- Il est difficile de casser les préjugés, les habitudes et de faire accepter qu'aucune « recette toute faite » ne sera donnée.
- Il est difficile de toucher tous les interlocuteurs qui conseillent les éleveurs, des messages contradictoires sont parfois apportés.
- Peu d'éleveurs ont suivi la formation pourtant utile pour une meilleure compréhension des préconisations.
- Le succès repose sur la motivation du binôme éleveur/vétérinaire, les deux doivent être motivés et ouverts.

Perspectives/Recommandations

- Importance d'échanger avec les autres conseillers agronomes et écologues pour s'assurer de la cohérence des accompagnements techniques et agronomiques.
- Faire des visites d'élevage et des tournées de terrain, plus appréciées par les éleveurs que les formations.
- Le suivi doit être réalisé pendant plusieurs années pour porter ses fruits (5 ans semble une période adaptée).
- Réflexion sur la fin du suivi afin de pérenniser l'action et d'autonomiser les éleveurs sur les aspects techniques et financiers.
- Importance de former les conseillers mais également de leur communiquer les connaissances acquises au cours du programme.
- Diffusion des connaissances auprès des établissements d'enseignement agricole.



Pour en savoir plus
Vét'el - Hénin-Beaumont (62)
Téléphone : 03.21.13.83.70

Mise à jour : Octobre 2019



Établissement public du Ministère chargé
du développement durable